Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213501356-20260402-04092026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2026

Date de convocation : 27 mars 2026
Date d'affichage de l'ordre du jour : 27 mars 2026

Nombre de conseillers :
en exercice : 19
présents : 18
votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le deux avril, à vingt-heures heures quinze minutes, le Conseil municipal de la commune d'Irodouër étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur LE BOUQUIN Mickaël, Maire.
Étaient présents : M. Mickaël LE BOUQUIN, Mme Charlotte FAILLÉ, Mme Marie CARESMEL, M. Cédric ALIX, Mme Marie-Bernard MENUGE, Mme Marie-Thérèse CHAUVIN, Mme Sandrine GUILHEM, M. Devrig GUIHO, M. Wilfried LE ROUZÈS, Mme Laetitia PULA, M. Nicolas ESNAULT, Mme Séverine JEAN-ESNAULT, Mme Mélanie GUYADER, M. Benoît DASSÉ, Mme Morgan BERTHELOT, M. Steven DESTEE, M. Quentin FILY, M. Florian DEROUET.
Était représenté : M. Fabrice BIZETTE par Mme Marie CARESMEL.
Était excusé : /
Le Conseil municipal a choisi Madame Charlotte FAILLÉ comme secrétaire.

Délibération n° 04-09-2026
Objet : Séjours été 2026

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que l'accueil de loisirs « La Marelle » souhaite organiser des séjours cet été à savoir :

Date	Age	Lieu	Thème	Nombre enfants		Coût
				Minimum	Maximum	
du 6 au 10 juillet	8/12 ans	La Richardais	Sur la Côte d'Emeraude	14	16	5 494.94 €
22 juillet	5/7 ans	Irodouër – nuit au centre	Veillée contes et légendes	6	12	159.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
APPROUVE l'organisation de ces mini camps,
FIXE les tarifs comme suit :

1 Nuit au centre	
De 0 à 589 €	12 €
De 590 à 903 €	13 €
904 à 1399 €	14 €
1400 et + €	15 €
Hors commune	16 €

La Richardais	
De 0 à 589 €	141.00 €
De 590 à 903 €	151.00 €
904 à 1399 €	161.00 €
1400 et + €	171.00 €
Hors commune	201.00 €

Pour extrait certifié conforme,
Signé, Le Maire,
Mickaël LE BOUQUIN.